

Fournitures scolaires 2024-2025 Groupe 901

Afin de mieux protéger son matériel, l'élève doit avoir un sac d'école (sac à dos) et une boîte à lunch, identifiés à son nom.

- 2 bâtons de colle, 42 gr.
 - 1 colle liquide blanche d'environ 60 ml.
 - 1 paire de ciseaux à bouts semi-pointus droitier ou gaucher selon votre enfant avec petite et grande ouverture. (Voir image) →→
 - 2 boîtes de 16 gros crayons feutre lavables de grandeur standard
 - 1 boîte d'environ 24 crayons de couleur en bois aiguisés
 - 2 crayons à la mine taillés (1 à gros diamètre et 1 standard)
 - 1 crayon effaçable à sec **pointe fine**
 - 1 petit aiguisoir avec lames de métal avec contenant qui visse
 - 1 gomme à effacer
 - 1 cartable 2 pouces avec 5 séparateurs
 - 2 boîtes à crayons
 - 1 duo-tang en plastique transparent avec pochette et 3 attaches
 - 3 pochettes transparentes
 - 2 photos de votre enfant (environ 6 cm x 7 cm)
- ✧ Les quantités peuvent être renouvelées en cours d'année.



À apporter de la maison dans un sac :

- Vêtements de rechange à laisser à l'école en cas d'incident (petites culottes, bas, pantalon, chandail)
 - 1 grande serviette ou une doudou pour la relaxation
 - 1 couvre-tout à manches longues (une vieille chemise ferait l'affaire)
- Si vous êtes incertain sur un article, vous pouvez attendre la rentrée scolaire à la fin du mois d'août 2024.**

Voici les frais de la rentrée 2024. Vous recevrez à la rentrée la facture officielle.

FRAIS À LA RENTRÉE À PAYER À L'ÉCOLE EN SEPTEMBRE 2024	
Agenda maison	1,35 \$
Cahier Pirouette	1,80 \$
Feuilles rentrée	0,75 \$
Feuilles Halloween/automne	0,45 \$
Feuilles Noël/hiver	0,45 \$
Feuilles alimentation	0,30 \$
Feuilles dinosaures	0,45 \$
Feuilles printemps	0,30 \$
Feuilles autres thématiques	0,60 \$
Cahier maison: L'alphabet	1,65 \$
Feuilles sur les chiffres	0,75 \$
Musique	0,30 \$
Feuilles supplémentaires	0,30 \$
Bricolages	0,90 \$
Total	10,35 \$

Autre frais approuvé par le conseil d'établissement du 28 mai 2024 (résolution : 28-05 # 46 2023-2024) :

- **Tarification 2024-2025 pour la surveillance de votre enfant à l'heure du dîner**

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	
1^{er} et 2^e enfant	
- 4 ou 5 jours par semaine	197 \$
- 1 à 3 jours par semaine	118 \$
1^{er} et 2^e enfant – Garde partagée (1 semaine sur 2)	
- 4 ou 5 jours par semaine	99 \$
- 1 à 3 jours par semaine	57 \$
3^e enfant et suivants	Gratuit
Maximum par famille (au préscolaire et primaire seulement)	393 \$
Dîneur occasionnel	4,00 \$
SECONDAIRE	
Par élève	50 \$

PRIMAIRE : La tarification sera payable en **un seul versement** plutôt que deux. L'échéance de ce 1^{er} versement sera approximativement la même que l'échéance du versement 1 actuel (début novembre). Les frais chargés représentent le coût réel de la surveillance des élèves à l'école.

Merci de votre collaboration et à bientôt.